



APPLICATION FAST SET

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ EU

Nous, DuPont de Nemours (Luxembourg) s.à r.l., déclarons que l'EPI

ProShield® 20 blue CHF5
ProShield® 20 white CHF5
ProShield® 20 orange CHF5

est conforme aux dispositions réglementaires d'harmonisation de l'Union européenne du Règlement (UE) 2016/425 pertinentes.

est conforme aux exigences concernant les EPI de catégorie III.

répond aux exigences minimales requises par les normes harmonisées pour le produit :

| | |
|-------------------------------|---|
| EN 1073-2:2002 | (vêtement de protection non ventilé contre la contamination par les particules radioactives) pour une classe de performance TIL Classe 1. |
| EN ISO 13982-1:2004 + A1:2010 | (Vêtement de protection chimique intégral contre les particules solides en suspension dans l'air (Type 5)). |
| EN 13034:2005 + A1:2009 | (Type 6 : vêtement de protection chimique intégral à durée de vie limitée, offrant une protection limitée contre les produits chimiques liquides). |
| EN 1149-5:2018 | (Vêtement de protection - Propriétés électrostatiques) pour le vêtement de protection par dissipation électrostatique avec une résistance de la surface $\leq 2,5 \times 10^9 \Omega$ à l'intérieur et à l'extérieur du vêtement. |

est identique à l'EPI soumis à l'examen UE de type (Module B), n° de certificat

FI18/873893

émis par SGS Fimko Oy, Organisme notifié 0598, Takomotie 8, FI-00380, HELSINKI, Finland.

est soumis à la procédure d'évaluation de conformité fondée sur l'assurance qualité du processus de production (Module D) sous la surveillance de l'organisme notifié SGS Fimko Oy, Numéro d'organisme notifié 0598.

Signé pour le compte de DuPont de Nemours (Luxembourg) s.à r.l. au
Luxembourg,

24.Apr.20

M. Raschella
Tyvek® Quality Specialist 